

Vous pouvez bénéficier



Aides financières*

sous conditions de ressources et de fiscalisation



Assistance administrative et technique

(entièrement prise en charge par la Communauté de Communes)

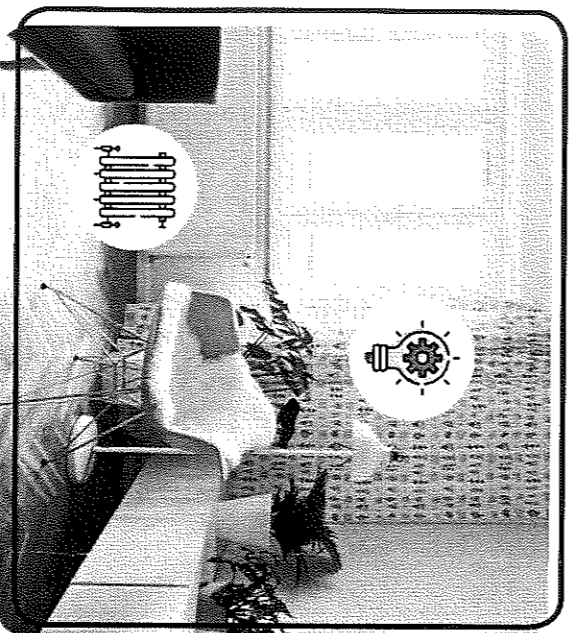
À qui s'adresse ce dispositif ?

aux propriétaires souhaitant effectuer des travaux :

- d'économie d'énergie
- d'autonomie et de maintien à domicile
- de réhabilitation de logement dégradé



ATTENTION !
ne pas commencer les travaux avant autorisation



TRAVAUX D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DU LOGEMENT

Votre facture de chauffage est trop élevée ?



ENSEMBLE, ÉVALUONS VOTRE SITUATION :

- Vos besoins
- Une étude thermique
- Des préconisations de travaux à faire

les permanences

De 9h à 12h

- 1^{er} mardi du mois : ANOR (en mairie)
- 2^{ème} mardi du mois : TRELON (en mairie)
- 3^{ème} mardi du mois : WIGNEHIES (en mairie)
- 4^{ème} mardi du mois : SOLRE-LE-CHÂTEAU (à l'antenne de la 3CA)
- Les jeudis : FOURMIES (P.I.D.E.)
- Les vendredis : AVESNES-SUR-HELPE (au siège de la 3CA)

les rendez-vous

De 14h à 17h

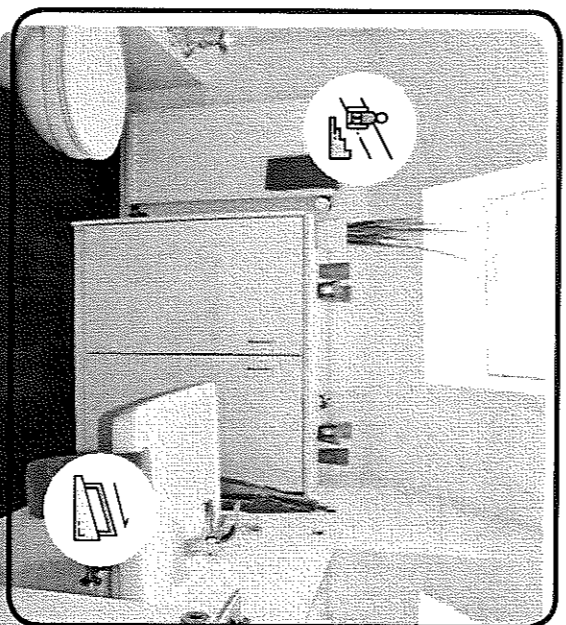
Mme Nathalie DEBIEVE :
03 27 69 70 85 - 06 74 34 96 61
debieven@groupe-sai.fr



Agence Nationale de l'Habitat
0 820 15 15 15
www.anah.fr



SOIHA
SOLIDAIRES POUR CHAUFFAI



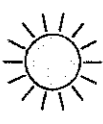
AMÉNAGEMENT POUR LE MAINTIEN À DOMICILE

Votre habitat n'est plus adapté à vos besoins ?

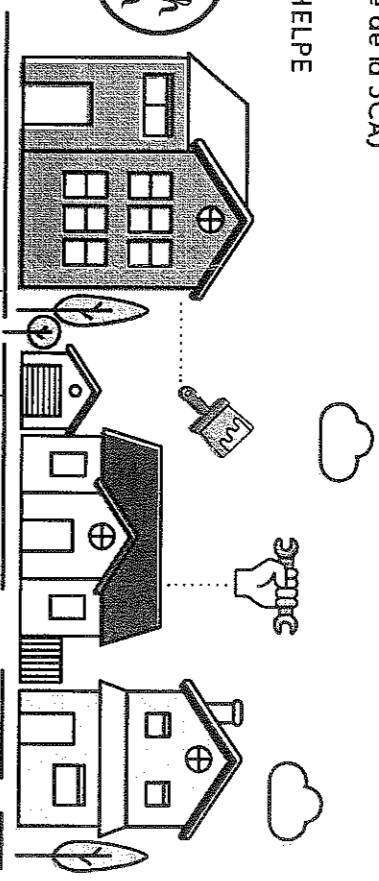


ENSEMBLE, REGARDONS VOTRE SITUATION :

- Un diagnostic d'autonomie
- Les aides disponibles
- Les démarches à entreprendre

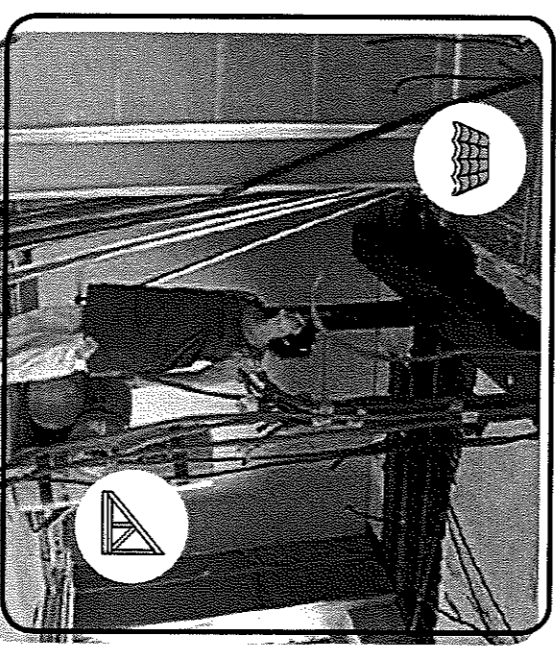


Vous êtes propriétaire en Avesnois ?



Vous envisagez des travaux dans votre logement ?

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement ?



TRAVAUX DE RÉNOVATION LOURDE DE L'HABITAT

Vous êtes propriétaire et vous avez des travaux importants à réaliser ?



NOUS VOUS PROPOSONS :

- D'évaluer l'état du logement
- De réaliser une étude thermique
- D'élaborer un programme de travaux